## DÉLIBÉRATION

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260100383-20250326-D\_2025\_03\_05-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025

### Centre Communal d'Action Sociale Péronnas

D\_2025\_03\_05

Sur convocation en date du 20 mars 2025, le Conseil d'administration du C. C. A. S. de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 26 mars 2025 à 18H00, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MARTIN, Vice-Président.

#### Présents:

CHATELAIN Béatrice	BRIAT-FRESSINET Jacqueline
CORDIER Michel	PARRY Georges
DUCLOS Laurent	
PIVET Catherine	
SUPIE Sylvie	
VOVILIER Christian	

#### Procurations:

Madame Hélène CÉDILEAU donne procuration à Monsieur Hubert MARTIN Madame Marie-Andrée PERROT donne procuration à Monsieur Christian VOVILIER Madame Aline WEYL donne procuration à Madame Cathy PIVET Madame Émilie MONNET donne procuration à Madame Béatrice CHATELAIN

Absent: André DELARUE

Secrétaire de séance : Georges PARRY

Mise en ligne le :

#### Affection du résultat 2024

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, ce jour, Monsieur le Vice-président fait part à l'assemblée du résultat de fonctionnement du budget CCAS pour l'exercice 2024.

Considérant que l'ordonnateur a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2024 les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées ou utiles,

#### À l'unanimité (13 voix pour) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le résultat de l'exercice précédent apparaissant sur le compte financier unique 2024,

DÉCIDE D'AFFECTER les résultats 2024 au budget primitif 2025 de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement				
A/ Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		- 6 150,88 €		
B/ Résultats antérieurs reportés N-1 ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+	24 887,31 €		
C/ Résultat de fonctionnement constaté (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+	18 736,43 €		

# **DÉLIBÉRATION**

# Centre Communal d'Action Sociale Péronnas

D\_2025\_03\_05

Résultat d'investissement		
D/ Solde d'exécution d'investissement N-1		
(précédé de + ou -)		
D 001 (besoin de financement)		
R 001 (excédent de financement) N	+	1 810,43 €
Résultat de cle clôture constaté	+	
A reporter en investissement recettes au compte 001 en 2025		1 810,43 €
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	-	<del></del>
Besoin de financement		- €
Excédent de financement		
F/Besoin de financement = D + E	+	
Besoin a comptabiliser au compte 1068 recettes d'investissement		- €

G/ EXCEDENT REPORTE = C-F	+	18 736,43 €
A REPORTER COMPTE 002 RECETTES DE FONCTIONNEMENT		

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

PÉRONNAS, LE 27 mars 2025

La Présidente du CCAS,

Hélèn CÉDILEAU

Le Secrétaire de séance,

Georges PARRY